

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 26, 2025

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 10:31 a.m. [ET], pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, for the purpose of organization.

[*Translation*]

Catherine Cuerrier, Clerk of the Committee: Honourable senators, good morning. My name is Catherine Cuerrier, and I am the clerk of your committee.

Therefore, it is my responsibility to proceed with the election of the chair.

I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Moncion: I nominate my colleague Senator Surette.

Ms. Cuerrier: Are there any other nominations?

The Honourable Senator Moncion moved:

That the Honourable Senator Surette be elected chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

Ms. Cuerrier: I declare the motion carried and invite the Honourable Senator Surette to take the chair.

Senator Allister W. Surette (Chair) in the chair.

The Chair: I want to begin by thanking you for your trust. I hope that my past experience will benefit the committee, as I have chaired various committees and groups at the local, regional and national levels.

I survived 13 years as chair of the university senate. I hope that this will make a small difference for those who are familiar with the dynamics of a university senate.

Another thing that naturally draws me to the committee is that I have spent my entire career — the last 30 years or so — working in the Canadian francophonie, with official languages, with French and with minority communities. For these reasons, I am very interested in this committee.

I also hope to benefit from your experience and skills. Many of you have been serving on this committee for a long time. I look forward to benefiting greatly from your expertise and skills.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 26 juin 2025

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 10 h 31 (HE), conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour tenir une réunion d'organisation.

[*Français*]

Catherine Cuerrier, greffière du comité : Honorables sénateurs, bonjour. Je m'appelle Catherine Cuerrier et je suis greffière de votre comité.

À ce titre, il est de ma responsabilité de procéder à l'élection à la présidence.

Je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

La sénatrice Moncion : Je propose mon collègue le sénateur Surette.

Mme Cuerrier : Y a-t-il d'autres nominations?

L'honorabile sénatrice Moncion propose :

Que l'honorabile sénateur Surette soit élu président de ce comité.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Mme Cuerrier : Je déclare la motion adoptée et j'invite l'honorabile sénateur Surette à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Allister W. Surette (président) occupe le fauteuil.

Le président : Tout d'abord, merci pour votre confiance. J'espère que je pourrai faire profiter ce comité de mes expériences passées, puisque j'ai présidé différents comités et groupes à l'échelle locale, régionale et nationale.

J'ai survécu 13 ans comme président du sénat universitaire. J'espère qu'il y aura une petite différence, pour ceux qui connaissent la dynamique autour d'un sénat universitaire.

Une autre chose m'interpelle naturellement au comité : j'ai passé toute ma carrière — les dernières 30 dernières années environ — dans la francophonie canadienne, les langues officielles, le français et les communautés en situation minoritaire. Pour ces raisons, ce comité m'intéresse beaucoup.

J'espère aussi profiter de votre expérience et de vos compétences. Plusieurs d'entre vous siègent depuis longtemps à ce comité. J'espère beaucoup profiter de votre expertise et de vos compétences.

In closing, I would like to sincerely thank the former chair of the committee, Senator Cormier, who has been very supportive. I hope that this will continue and that you will support not only me personally, but also the committee as a whole.

You will see that everything has gone well in the past and that will continue, that's for sure. I hope we will all work in a very transparent and open manner and have frank discussions. So we will work as a team, not as individuals.

If I fail to meet your expectations, you can let me know and I will adapt, but it should work very well. I look forward to this committee getting started.

The next step is the election of deputy chair. I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Cormier: Mr. Chair, I nominate Senator Rose-May Poirier for deputy chair of the committee.

The Chair: Are there any other nominations?

Shall the motion carry?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: I declare the motion carried.

I spoke with Senator Poirier yesterday. Unfortunately, she cannot be with us today, either in the Senate or at this meeting, but she would have liked to be here. Senator Cormier has also spoken with Senator Poirier. So I think everything is fine on that front.

We now have a few routine motions to consider. The first is motion 3, on the Subcommittee on Agenda and Procedure, also known as the “steering committee.”

For this session, it has been agreed that the four parties and groups will have one representative on the steering committee, and the usual consultations on the membership of the steering committee have taken place.

Would a senator like to move the following motion—

Senator Moncion: Before moving the motion as it stands, I would like to propose an amendment.

Do you need someone to move the motion before discussing the amendment?

The Chair: Are you moving it now?

Senator Moncion: I will move it, but only if the amendment is passed; if the amendment is not passed, I will not move it.

En terminant, j'aimerais sincèrement remercier l'ancien président du comité, le sénateur Cormier, qui m'a beaucoup appuyé. J'espère que cela continuera et que vous allez non seulement m'appuyer personnellement, mais aussi appuyer le comité au complet.

Vous allez voir que tout s'est bien déroulé par le passé et cela va se poursuivre, c'est certain. J'espère qu'on va tous fonctionner de manière très transparente et ouverte et qu'on aura des discussions franches. Donc, on travaillera en équipe, et pas de manière individuelle.

Si je ne comble pas vos attentes, vous pouvez me le dire et je vais me réorienter, mais cela devrait très bien fonctionner. J'ai hâte que ce comité commence son travail.

La prochaine étape, c'est l'élection à la vice-présidence. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur Cormier : Monsieur le président, je propose la sénatrice Rose-May Poirier comme vice-présidente du comité.

Le président : Y a-t-il d'autres nominations?

La motion est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

J'ai discuté hier avec la sénatrice Poirier. Malheureusement, elle ne peut pas être nous aujourd'hui, ni au Sénat ni à cette réunion, mais elle aurait aimé être présente. Le sénateur Cormier a aussi parlé à la sénatrice Poirier. Donc, je pense que tout va bien de ce côté.

Nous avons maintenant quelques motions de routine à considérer. La première est la motion n° 3, sur le Sous-comité du programme et de la procédure, connu également sous le nom de « comité directeur ».

Pour cette session, il a été convenu que les quatre partis et groupes auront un représentant au comité directeur et les consultations habituelles de la composition du comité directeur ont eu lieu.

Un sénateur voudrait-il proposer la motion suivante...

La sénatrice Moncion : Avant de proposer la motion telle qu'elle est inscrite, je voudrais proposer un amendement.

Avez-vous besoin que quelqu'un fasse la proposition avant de parler de l'amendement?

Le président : Vous la proposez maintenant?

La sénatrice Moncion : Je vais la proposer, mais seulement si l'amendement est approuvé; si l'amendement n'est pas approuvé, je ne la proposerai pas.

The Chair: You can still propose the amendment.

Senator Moncion: It's in the second part. The current wording is:

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

I propose that this be replaced with the following:

That the subcommittee be responsible for considering and consulting with the committee with respect to its agenda, inviting witnesses, and scheduling hearings.

So there is a consultation process. This is done at the steering committee level and then, before decisions are made, they have to be ratified by the committee.

The Chair: Are there any questions or comments before we proceed? Since there are no questions or comments, we will now proceed to vote on the amendment as presented. Do you wish to adopt the amendment to the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the amendment carried.

Let's now return to the original motion. The first paragraph remains the same:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and two other members of the committee, to be designated after the usual consultations;

The second paragraph is amended to say the following:

That the subcommittee be responsible for considering and consulting with the committee with respect to its agenda, inviting witnesses, and scheduling hearings.

Senator Moncion: I move the motion.

The Chair: The motion has been moved by Senator Moncion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

For information purposes, before moving on to the consultation stage, I understand that the other two members of the steering committee are senators Gerba and Ince.

Le président : Vous pouvez proposer l'amendement quand même.

La sénatrice Moncion : C'est dans la deuxième partie. On peut lire actuellement ce qui suit :

Que le Sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences.

Je propose que ce soit remplacé par ceci :

Que le sous-comité soit responsable de considérer et de consulter le comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences.

Il y a donc un processus de consultation. Cela se fait à l'échelle du comité directeur et ensuite, avant que les décisions soient prises, elles doivent être entérinées par le comité.

Le président : Y a-t-il des questions ou des commentaires avant de procéder? Puisqu'il n'y a pas de questions ou de commentaires, nous procéderons maintenant au vote sur l'amendement tel qu'il a été présenté. Voulez-vous adopter l'amendement à la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare l'amendement adopté.

Revenons maintenant à la proposition originale. Le premier paragraphe reste le même :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président (de la présidente), du vice-président (de la vice-présidente) et de deux autres membres du comité qui seront désignés après les consultations d'usage;

Le deuxième paragraphe est modifié ainsi :

Que le sous-comité soit responsable de considérer et de consulter le comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences.

La sénatrice Moncion : Je propose la motion.

Le président : La motion est proposée par la sénatrice Moncion.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

À titre d'information, avant de passer à l'étape des consultations, je comprends que les deux autres membres du comité directeur sont les sénateurs Gerba et Ince.

[English]

Is that news to you?

Senator Ince: Yes, it is news to me. Thank you.

[Translation]

The Chair: Motion 4 concerns publishing the committee's proceedings.

Would someone move the motion?

Senator Cormier: I so move.

The Chair: Senator Cormier moved:

That the committee publish its proceedings.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Motion 5 is about research staff.

Do we have a volunteer to move the motion?

Senator Gerba: I move it.

The Chair: Senator Gerba moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

Shall the motion carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

I invite the analysts to take their seats at the table. If I understand correctly, you all know Marie-Ève Hudon.

Expectations seem very high. According to the notes I have here, you have a lot of experience. You will surely be of great help to us. If I understand correctly, you have been assigned to this committee since its creation?

Marie-Ève Hudon, Analyst, Library of Parliament: Yes.

[Traduction]

Cette information est-elle nouvelle pour vous?

Le sénateur Ince : Oui, j'apprends quelque chose de nouveau, et je vous en remercie.

[Français]

Le président : La motion n° 4 porte sur la publication des délibérations du comité.

Est-ce que quelqu'un propose la motion?

Le sénateur Cormier : Je la propose.

Le président : Le sénateur Cormier propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

La motion n° 5 concerne le personnel de recherche.

Y a-t-il un volontaire pour proposer la motion?

La sénatrice Gerba : Je la propose.

Le président : La sénatrice Gerba propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et d'ébauches de rapports.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

J'invite les analystes à prendre place à la table. Si je comprends bien, vous connaissez tous Mme Marie-Ève Hudon.

Les attentes semblent très élevées. Selon les notes que j'ai ici, vous avez beaucoup d'expérience. Vous nous aiderez sûrement beaucoup. Si j'ai bien compris, vous êtes affectée à ce comité depuis sa création?

Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement : Oui.

Senator Cormier: I would like to take advantage of Ms. Hudon's presence at this organizational meeting to thank her for her work. She has been assigned to this committee since the very beginning. She has done a remarkable job in helping the committee carry out its work. I would like to take this opportunity to say that.

Thank you very much, Ms. Hudon.

Some hon. Senators: Hear, hear!

The Chair: The notes show that not only has she been here since the early days of this committee, but she has worked with five different chairs.

Welcome and thank you.

Motion No. 6 concerns the authority to commit funds and certify accounts.

Do I have a mover for the motion?

Senator Ince: I so move.

The Chair: Senator Ince moves:

That, pursuant to section 6(1), chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 7(1), chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

Shall the motion carry?

Some hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Motion No. 7 concerns travel.

Do I have a mover for the motion?

Senator Mégie: I so move.

Le sénateur Cormier : J'aimerais profiter de la présence de Mme Hudon à cette réunion d'organisation pour la remercier de son travail. Elle est affectée à ce comité depuis le tout début. Elle a fait un travail remarquable pour aider le comité à mener ses travaux. Je me permets de dire cela.

Merci beaucoup, madame Hudon.

Des voix : Bravo!

Le président : Les notes me disent que non seulement elle est là depuis le tout début de ce comité, mais elle a travaillé avec cinq différents présidents.

Bienvenue et merci beaucoup.

La motion n° 6 concerne l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer.

Est-ce que quelqu'un propose cette motion?

Le sénateur Ince : Je la propose.

Le président : Le sénateur Ince propose :

Que, conformément à l'article 6(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président (à la présidente), au vice-président (à la vice-présidente) et au greffier (à la greffière) du comité;

Que, conformément à l'article 7(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président (à la présidente), au vice-président (à la vice-présidente) et au greffier (à la greffière) du comité;

Que, nonobstant ce qui précède, dans les cas relatifs aux services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président (à la présidente) et au vice-président (à la vice-présidente).

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

La motion n° 7 concerne les déplacements.

Y a-t-il quelqu'un qui veut proposer cette motion?

La sénatrice Mégie : Je la propose.

The Chair: Senator Mégie moves:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Shall the motion carry?

Some hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Motion No. 8 concerns the designation of members travelling on committee business.

Do I have a mover for the motion?

Senator Cormier: I so move.

The Chair: Senator Cormier moves:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

Shall the motion carry?

Some hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Motion No. 9 concerns witness travel expenses. Do I have a mover for the motion?

Senator Moncion: I so move.

The Chair: Senator Moncion moves:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable expenses related to the appearance of one witness per organization upon application, but that the chair be authorized to approve expenses of a second witness from the

Le président : La sénatrice Mégie propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

La motion n° 8 concerne la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité.

Y a-t-il un volontaire pour proposer la motion?

Le sénateur Cormier : Je la propose.

Le président : Le sénateur Cormier propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998,

2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité;

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

La motion n° 9 concerne les frais de déplacement des témoins. Y a-t-il un volontaire pour proposer cette motion?

La sénatrice Moncion : Je vais la proposer.

Le président : La sénatrice Moncion propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat régissant les frais engagés par des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables liées à la comparution d'un témoin par organisme qui en fait la demande, mais que la présidence soit autorisée à approuver le remboursement

same organization should there be exceptional circumstances.

Shall the motion carry?

Some hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

Lastly, we have a motion on communications. Do I have a mover for the motion?

Senator Gerba: I so move.

The Chair: Senator Gerba moves:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans and products where appropriate and to request the services of the Senate Communications, Broadcasting and Publications Directorate for the purposes of the promotion of their work; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its proceedings, at its discretion.

Shall the motion carry?

Some hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

I would now like to introduce Sabryna Lemieux, the communications officer assigned to our committee.

Welcome. Are you new to the Senate? Here about a year?

Sabryna Lemieux, Communications Officer, Senate of Canada: Exactly.

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages.

You joined the Senate during the 44th Parliament. You bring a wealth of experience in parliamentary affairs and international diplomacy. Your rich background is in strategic communications involving public policy, public relations and intergovernmental relations. Welcome. This brings us to the end.

Before we adjourn, we have other business, such as the fact that the committee meets on Mondays from 4 p.m. to 8 p.m. Is there any other business that the committee members would like to discuss?

des dépenses d'un deuxième témoin du même organisme dans des circonstances exceptionnelles.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Finalement, voici une motion au sujet des communications. Y a-t-il un volontaire pour proposer cette motion?

La sénatrice Gerba : Je la propose.

Le président : La sénatrice Gerba propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger le travail des agents de communication affectés au comité pour l'élaboration de plans et de produits de communication, s'il y a lieu, et à demander les services de la Direction des communications, de la télédiffusion et des publications du Sénat pour promouvoir leur travail;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrétion.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

À ce point, je vous présente l'agente de communications qui est affectée à notre comité, Mme Sabryna Lemieux.

Bienvenue. Vous êtes nouvelle au Sénat? Depuis un an environ?

Sabryna Lemieux, agente de communications, Sénat du Canada : Exactement.

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Vous avez rejoint le Sénat lors de la 44^e législature et vous apportez une expérience riche en affaires parlementaires et en diplomatie internationale, car vous avez eu un parcours varié en communications stratégiques au service des politiques publiques et des relations publiques et intergouvernementales. Bienvenue. Cela nous amène à la fin.

Avant l'ajournement, il y a les autres affaires, qui portent notamment sur le fait que le comité se réunit les lundis de 16 h à 20 h. Voilà, y a-t-il d'autres affaires à traiter, selon les membres du comité?

Senator Cormier: I might want some information on the committee's official meeting hours, which are from 4 p.m. to 8 p.m. It's a question for down the road. The committee often met from 5 p.m. to 7 p.m. We had a two-hour time slot, from 5 p.m. to 7 p.m. I'm bringing this up because sometimes, on Mondays, senators who wanted to attend the committee meetings faced transportation issues. A 4 p.m. start time could pose a problem, even if the official hours are from 4 p.m. to 8 p.m. In general, the committee met from 5 p.m. to 7 p.m. so that all members could get to the meetings.

Senator Moncion: I have a suggestion. There are limited budgets for witness travel. I know that we approved expenses for witnesses. However, some witnesses come in from out of town and they're here for an hour. I would recommend that these people be invited to participate in the meetings by video conference.

The Chair: Good point. Since Senator Poirier isn't here, I suggest that we discuss this matter with her well before September. We'll send out planning communications before September. I gather that we need to start preparing a work plan. We have certain matters on the table that we can go back to, if the committee wishes to do so, and other matters that have been discussed but not yet agreed on. We could start this work remotely by email before the September meeting if that works for you. Is there any other business? Perfect.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Cormier : J'aimerais peut-être avoir de l'information sur les heures officielles de réunion du comité, qui sont de 16 h à 20 h. C'est une question pour l'avenir. Le comité se réunissait souvent de 17 h à 19 h. On occupait une plage horaire de deux heures, entre 17 h et 19 h. Je vous en fais part, parce que parfois, il y avait des défis le lundi pour le transport des sénateurs qui voulaient assister aux réunions du comité. Commencer à 16 h pourrait poser problème, même si les heures officielles sont de 16 h à 20 h. En général, le comité se réunissait de 17 h à 19 h pour permettre à tous les membres de se rendre aux réunions.

La sénatrice Moncion : J'ai une suggestion. Il y a des budgets limités pour les déplacements des témoins. Je sais qu'on a approuvé les dépenses des témoins, mais lorsque les témoins se présentent pour une heure et qu'ils sont à l'extérieur, je recommanderais que ces personnes soient invitées à participer aux réunions par vidéoconférence.

Le président : C'est un bon point. Ce que je propose, puisque la sénatrice Poirier n'est pas ici, c'est de lui en parler avant septembre, bien d'avance. On vous enverra des communications sur la planification même avant le mois de septembre. Si je comprends bien, il faut commencer à préparer un plan de travail. On a certains dossiers sur la table qu'on pourra reprendre, si le comité le souhaite, et d'autres dossiers dont on a discuté, mais qui ne sont pas encore acceptés. On pourrait commencer ce travail à distance par courriel avant la réunion de septembre, si cela vous va. Y a-t-il d'autres affaires à traiter? Très bien.

(La séance est levée.)
